



LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA

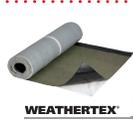
DEPUIS PLUS DE 100 ANS



5 ÉTAPES POUR UN SYSTÈME COMPLET DE TOITURE WEATHER-TITE^{MD}



1 PROTECTION DE L'AVANT-TOIT BP



2 SOUS-COUCHE DE BP



3 BARDEAUX DE DÉPART BP



4 BARDEAUX ARCHITECTURAUX BP ET 3 PATTES CLASSIQUES BP

5 ARÊTIÈRES ET FAÎTIÈRES BP : BARDEAUX À 3 PATTES CLASSIQUES

GARANTIE DE SYSTÈME DE TOITURE WEATHER-TITE^{MD} DE BP 2017

NOUVEAU

Toiture résidentielle¹

BARDEAUX STRATIFIÉS (Manoir, Everest 42, Mystique 42)

	GARANTIE LIMITÉE STANDARD	GARANTIE LIMITÉE DE SYSTÈME DE TOITURE WEATHER-TITE ^{MD}
DURÉE DE LA GARANTIE		GARANTIE À VIE LIMITÉE
PÉRIODE DE PROTECTION TOTALE	NON DISPONIBLE	1^{re} ET 2^e ANNÉE Remplacement de toutes les composantes de la surface défectueuse de la toiture sans exclusions
PÉRIODE DE PROTECTION INITIALE	DE LA 1^{re} À LA 15^e ANNÉE Bardeaux défectueux et main-d'œuvre requise pour l'installation des bardeaux seulement	DE LA 3^e À LA 20^e ANNÉE Remplacement de toutes les composantes de la surface défectueuse de la toiture à l'exclusion du coût d'élimination
PÉRIODE DE PROTECTION À VIE	APRÈS LA 15^e ANNÉE Protection calculée au prorata des bardeaux défectueux seulement.	APRÈS LA 20^e ANNÉE Protection calculée au prorata des bardeaux défectueux seulement
TRANSFÉRABILITÉ	1 FOIS 100 % transférable dans les 10 PREMIÈRES ANNÉES Demande par écrit dans les 30 jours Coût du transfert : 100 \$ CA	1 FOIS 100 % transférable dans les 20 PREMIÈRES ANNÉES Demande par écrit DANS LES 60 JOURS Coût du transfert : GRATUIT
GARANTIE CONTRE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE VENT	MODE DE POSE STANDARD 180 KM/H - 110 MI/H MODE DE POSE POUR GRANDS VENTS 220 KM/H - 135 MI/H	
GARANTIE CONTRE LES ALGUES	10 ANS	

¹Bâtiments admissibles : Toute maison unifamiliale (ou maison en rangée dont la toiture est physiquement délimitée) pourvu que l'acheteur du système de toiture soit l'unique propriétaire de la maison et que celle-ci lui serve de résidence principale.

Visitez le www.bpcan.com pour consulter les documents et connaître les exigences légales relativement à la **garantie standard (Garantie limitée standard)** et à la **garantie limitée de système de toiture Weather-Tite^{MD} BP**.

UNIQUE à BP



LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA

DEPUIS PLUS DE 100 ANS



5 ÉTAPES POUR UN SYSTÈME COMPLET DE TOITURE WEATHER-TITE^{MD}



1 PROTECTION DE L'AVANT-TOIT BP



2 SOUS-COUCHES DE BP



3 BARDEAUX DE DÉPART BP



4 BARDEAUX ARCHITECTURAUX BP ET 3 PATTES CLASSIQUES BP



5 ARÊTIÈRES ET FAÎTIÈRES BP : BARDEAUX À 3 PATTES CLASSIQUES

GARANTIE DE SYSTÈME DE TOITURE WEATHER-TITE^{MD} DE BP 2017

NOUVEAU

Toiture non résidentielle¹

BARDEAUX STRATIFIÉS (Manoir, Everest 42, Mystique 42)

	GARANTIE LIMITÉE STANDARD	GARANTIE LIMITÉE DE SYSTÈME DE TOITURE WEATHER-TITE ^{MD}
DURÉE DE LA GARANTIE	40 ANS	
PÉRIODE DE PROTECTION TOTALE	NON DISPONIBLE	1 ^{re} ANNÉE Remplacement de toutes les composantes de la surface défectueuse de la toiture sans exclusions
PÉRIODE DE PROTECTION INITIALE	DE LA 1 ^{re} À LA 15 ^e ANNÉE Bardeaux défectueux et main-d'œuvre requise pour l'installation des bardeaux seulement	DE LA 2 ^e À LA 20 ^e ANNÉE Remplacement de toutes les composantes de la surface défectueuse de la toiture à l'exclusion du coût d'élimination
PÉRIODE DE PROTECTION À VIE	DE LA 16 ^e À LA 40 ^e ANNÉE Protection calculée au prorata des bardeaux défectueux seulement	DE LA 21 ^e À LA 40 ^e ANNÉE Protection calculée au prorata des bardeaux défectueux seulement
TRANSFÉRABILITÉ	1 FOIS 100 % transférable dans les 10 PREMIÈRES ANNÉES Demande par écrit dans les 30 jours Coût du transfert : 100 \$ CA	1 FOIS 100 % transférable dans les 20 PREMIÈRES ANNÉES Demande par écrit DANS LES 60 JOURS Coût du transfert : GRATUIT
GARANTIE CONTRE LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE VENT	MODE DE POSE STANDARD 180 KM/H - 110 MI/H MODE DE POSE POUR GRANDS VENTS 220 KM/H - 135 MI/H	
GARANTIE CONTRE LES ALGUES	10 ANS	

¹Bâtiments admissibles : Les immeubles commerciaux et industriels, les condominiums, les édifices à propriétaires multiples, les établissements de santé, les écoles, les établissements religieux ainsi que tout autre immeuble qui n'est pas utilisé comme résidence principale par le propriétaire.

Visitez le www.bpcan.com pour consulter les documents et connaître les exigences légales relativement à la **garantie standard (Garantie limitée standard)** et à la **garantie limitée de système de toiture Weather-Tite^{MD} BP**.

UNIQUE à BP